



ASSOCIATION NATIONALE des SUPPORTERS

Communiqué officiel de l'ANS – 4 décembre 2016

Lors de la rencontre entre le FC Metz et l'Olympique Lyonnais, quelques individus ont jeté des pétards sur la pelouse et porté atteinte à l'intégrité physique de joueurs et personnels du club lyonnais. **L'ANS condamne très fermement ces comportements dangereux et inacceptables.** Ils sont une injure au supportérisme.

Nous avons appris avec soulagement que les victimes de ces jets de pétard sont en bonne santé et n'auront aucune séquelle. *Nous nous en réjouissons* et avons aussi une pensée pour les supporters, amoureux de ce sport et de leur équipe, dont la soirée a été injustement gâchée.

Selon la presse, les présumés délinquants ont été interpellés par les forces de l'ordre. Nous espérons, par conséquent, que **les coupables seront sanctionnés**. En revanche, **il serait incompréhensible d'infliger à l'ensemble des supporters messins**, victimes de ces comportements et de l'interruption de la rencontre, **des mesures punitives collectives**.

Les commissions de discipline de la Ligue et de la Fédération doivent comprendre que seules les sanctions ciblées et proportionnées sont légitimes et utiles. Les instances sportives ne doivent pas se substituer *aux services de l'Etat*. Stigmatiser l'ensemble d'une tribune ou des supporters d'une équipe conduit à affaiblir les clubs et les supporters qui entendent lutter ensemble contre ces débordements.

A ce titre, nous ne pouvons que souscrire au discours de l'UNFP qui refuse « *les amalgames pour ne retenir que l'acte isolé d'un imbécile* » et qui appelle à converger pour « *combattre le mal, éduquer, convaincre, dissuader au-delà des portiques, des fouilles systématiques ou de la multiplication des stewards* ».

La loi du 10 mai 2016 et la dernière Convention du Conseil de l'Europe nous ont offert les outils pour travailler, ensemble, à un cercle vertueux d'organisation des manifestations sportives. Il y a urgence à donner à tous les acteurs de terrain les moyens et la légitimité au service d'une dynamique de responsabilité, de pédagogie et de respect.

- Sachons saisir l'opportunité de **la mise en place du référent-supporters (SLO)** dont la mise en place fait l'unanimité à l'étranger. L'ANS dispose des compétences et de la volonté pour contribuer à sa mise en place.
- Sachons faire de **l'instance nationale du supportérisme** un réel outil de travail de dialogue et non pas un énième gadget administratif. Il est temps de mener un travail de fond avec des personnes compétentes et motivées qui ont compris qu'il est dans l'intérêt de tous de s'appuyer sur nos convergences et non d'alimenter nos différences.

Nous n'avons plus le temps de perdre du temps. Agissons ensemble pour retrouver des stades pleins, sûrs et festifs.